



**FICHE DE POSTE**  
**« CADRE DE SANTÉ - RÉFÉRENT MÉTIER**  
**DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ »**  
**« DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION »**



A réviser en :

### INTITULE DU METIER

**Famille** : Systèmes d'Information  
**Sous-famille** : Management et formation  
**Libellé métier** : Cadre de santé paramédical  
**Grade** : Infirmier cadre de santé paramédical

### DENOMINATION DU SERVICE

**Nom du Service** : Direction des Systèmes d'Information  
**Nom du site** : Centre hospitalier Gaston Ramon / GHT Nord-Yonne  
**Localisation** : Bâtiment de l'administration, 1, avenue Pierre de Coubertin SENS 89  
**Nom du Directeur** : Clément MIGNARD

### ORGANISATION DU SERVICE

Les Centres Hospitaliers de Sens, Villeneuve sur Yonne et Joigny constituent un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) d'établissements publics de santé.  
 La Direction des Systèmes d'Information du GHT Nord-Yonne (GHTNY) est constituée de plusieurs secteurs : Expertise technique (Infrastructure réseaux et sécurité), Gestion Informatique (support utilisateurs et gestion de parc, téléphonie), Technico-fonctionnel (interopérabilité applicative, gestion des applications métiers, production de soins), et Biomédical.  
 Elle intervient sur l'ensemble des établissements du GHT en appui des métiers.

### DEFINITION DU POSTE

Le profil « Cadre de santé » est volontairement requis pour favoriser une prise en compte des besoins du terrain dans l'organisation du dossier patient informatisé, tout en ayant une très bonne connaissance de l'écosystème hospitalier et des parcours patient. L'intérêt de ce profil réside également dans les connaissances en gestion de projet inhérente à la fonction.

Les objectifs principaux du poste sont :

- Créer du lien entre l'informatique et les soins afin de traduire les besoins et attentes des deux parties.
- Conduire la mise en place du dossier patient informatisé et de ces différentes briques jusqu'à la mise en production en coordonnant et animant les groupes de travail.
- Adapter de façon continue le système d'information sur les besoins des utilisateurs et travailler sur la fluidité de l'information dans le cadre du parcours patient.
- Encadrer l'équipe paramédicale DPI GHT, y compris d'un point de vue administratif (gestion des plannings, des congés et participation à la gestion du logiciel du temps de travail, évaluation annuelle, plan de formation).

### RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

**Liaisons hiérarchiques :**

- Directeur des Systèmes d'Information
- Directrice stratégie, qualité et affaires générales

**Liens fonctionnels :**

**En interne :**

- L'équipe informatique du GHT
- Les chefs de service et responsables de pôle
- La référente coordinatrice des AMA
- Les référents DPI médicaux (médecins et pharmaciens)
- Les cadres des services
- Les utilisateurs
- L'équipe Qualité
- IFMS

**En externe :**

- Fournisseurs et prestataires informatiques



**FICHE DE POSTE**  
**« CADRE DE SANTÉ - RÉFÉRENT MÉTIER**  
**DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ »**  
**« DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION »**



A réviser en :

### DESCRIPTION DU POSTE

#### Missions principales :

- Piloter les projets de déploiement et d'évolution du DPI, en particulier :
  - Le recensement, l'analyse et la hiérarchisation des besoins fonctionnels des utilisateurs.
  - La planification des déploiements de services, modules, mises à jour, etc.
  - La communication auprès des acteurs concernés.
  - L'organisation et la participation au déroulement des scénarios de tests lors des montées de version du DPI avec révision des supports utilisateur, information et ou formation sur les nouvelles fonctionnalités.
- Coordonner les équipes techniques et métier sur des objectifs opérationnels.
- Organiser et animer le comité de pilotage DPI avec ses déclinaisons opérationnelles (organisation à mettre en place) : Sillage, DPI EHPAD, etc.
- Effectuer le paramétrage des applications métier liées aux soins avec les autres membres de l'équipe :
  - Soins
  - Surveillance
  - Scores
  - Schémas de soins
  - Transmissions ciblées
  - Protocoles non médicamenteux
  - Fiches
  - etc.
- Accompagner les utilisateurs lors du déploiement de logiciels métiers liés aux soins (y compris en participant aux formations) et repérer les difficultés pour adapter l'accompagnement des utilisateurs de terrain.
- Participer à la gestion des risques :
  - Analyse en équipe des fiches d'évènements indésirables liées au dossier patient informatisé et mise en œuvre des actions correctives nécessaires.
  - Contribution à la cellule d'identito-vigilance.
- Créer des supports : guides utilisateurs, mémos et guides de formation lors des déploiements de nouvelles briques ou d'évolution de logiciel.
- Participer à la mise à jour de la gestion et au suivi des droits des PNM au regard de la législation et des attendus institutionnels (dont revues régulières des droits).
- Rédiger des tickets auprès de l'éditeur pour des demandes d'analyse et d'évolution.
- Organiser conjointement avec les chefs de projet des éditeurs les comités de suivi des projets.
- Faire le point sur l'activité avec le chargé de compte de l'éditeur.
- Assurer un suivi des demandes utilisateurs.

#### Missions annexes :

- Participer avec l'équipe à la résolution de problèmes des utilisateurs en lien avec le DPI.
- Participer à la mise à disposition des statistiques et données extraites par les contrôleurs de gestion.
- Participer à la préparation des visites de certification HAS.
- S'assurer du suivi des formations des référents afin de maintenir les compétences.
- Créer et mettre à jour les comptes utilisateurs dans l'Active Directory pour toutes catégories professionnelles.

**Ces missions évoluent en fonction des projets soutenus par la Direction des Systèmes d'Information.**



**FICHE DE POSTE**  
**« CADRE DE SANTÉ - RÉFÉRENT MÉTIER**  
**DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ »**  
**« DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION »**



A réviser en :

### COMPETENCES GENERALES

- Avoir des connaissances de l'organisation des unités de soins et des processus médico-administratifs.
- Conduire et animer des réunions (groupes de travail, réunions utilisateurs, etc.).
- Identifier et analyser les évolutions de logiciels et leurs impacts sur les activités.
- Evaluer et motiver le choix d'une offre de produits ou de services (choix d'un logiciel) au regard des normes internes, externes ou réglementaires.
- Diagnostiquer les dysfonctionnements des applicatifs en relation avec les membres de la DSI et les éditeurs.
- Rédiger des documents bureautique (Word, Excel, PowerPoint, etc.).
- Encadrer une équipe.

### SAVOIR-ETRE

- Avoir le sens des responsabilités, de l'écoute et du travail en équipe.
- Être capable de se positionner professionnellement.
- Être organisé, méthodique, rigoureux et dynamique.
- Savoir faire preuve d'organisation, d'anticipation, de réactivité face à l'imprévu, être force de proposition.
- Avoir des aptitudes au travail en réseau et collaboratif.
- Conscience de l'environnement professionnel et de l'image institutionnelle : comportement, tenue et attitude appropriés.
- Comportement professionnel : loyauté, intégrité, respect de l'autorité, respect des droits et devoirs des agents, devoir de réserve, discrétion, secret professionnel, respect de la laïcité.

### PROFIL DU POSTE

**Pré-requis et qualifications** (diplômes, habilitations, permis) : (se référer à la base de données des connaissances du répertoire des métiers RMFPH, rubrique « Pour en savoir plus »)

➤ **Etudes préparant au diplôme et métier**

- Diplôme infirmier
- Diplôme Cadre de santé

➤ **Pré-requis et qualifications INDISPENSABLES**

- Connaissances du milieu hospitalier et des applications composant le système d'information.
- Connaissance de la réglementation hospitalière.
- Connaissance de la réglementation du dossier médical.

Le permis B est obligatoire.

### CONDITIONS D'EXERCICE

(Rythmes de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

**Quotité de temps de travail : 100%**

**Horaires : forfait jour**

Des déplacements ponctuels sont à prévoir sur les établissements du GHT (Sens, Joigny et Villeneuve/Yonne).

Des astreintes ponctuelles peuvent être à prévoir lors de déploiements de logiciels majeurs.